

Extravagantes vacances !



Du 21 octobre au 1^{er} novembre, les vacances d'automne mettent tout le monde d'accord : les congés sont faits pour en profiter ! Et ça tombe bien puisqu'une fois de plus le pôle jeunesse organise sorties à la journée, ateliers, soirées et même un mini-séjour à Barcelone !

À venir



Semaine du jeu

Du 19 au 25 octobre, la ludothèque de l'association familiale invite à jouer à l'occasion de sa grande semaine du jeu. Retrouvez les rendez-vous ludiques et gratuits proposés à toute la famille dans les pages agenda de ce supplément. En savoir + : 04 76 75 27 57



Quiz familial !

Prolongement du projet Larme à l'œil, qui a vu les collégiens de la ville réaliser deux vidéos sur les réseaux sociaux, le pôle jeunesse propose au patio une soirée quiz vendredi 8 novembre. Ouvert aux parents et aux jeunes, l'événement festif est l'occasion de faire le point sur le bon usage des outils numériques. (En savoir + en page la Ville).



C'est la rentrée pour le conseil

Premier conseil de la saison 2019/2020, la séance du 2 octobre dernier a été l'occasion pour les élus présents de passer en revue quelques 24 délibérations. Si les thèmes abordés étaient naturellement variés, une part belle des débats a

été dédiée aux actions en direction de la jeunesse et de la culture. Ainsi, plusieurs délibérations ont été consacrées à la remise en place du cadre de fonctionnement de différents partenariats avec des structures extérieures à la ville.

Culture

La musique en réseau



Le réseau des écoles de musique Fontanil-Cornillon/Saint-Égrève, soutenu par le Département, propose de nouvelles activités - un atelier "musique assistée par ordinateur" et un stage "musiques actuelles". Elles s'adressent aux jeunes musiciens amateurs, passionnés ou curieux, qui souhaitent vivre une aventure humaine et musicale riche en pratiquant des musiques d'aujourd'hui et en s'associant aux musiques électroniques. Lancée en 2017, cette initiative en réseau est aujourd'hui reconduite et étendue au Foyer arts et loisirs (FAL) de Saint-Martin-le-Vinoux. La mise en réseau des enseignements musicaux, dispensés le long de l'axe du tram E, permet un maillage du territoire resserré et une accessibilité à la pratique musicale facilitée pour les habitants. Le réseau ainsi créé permet la mise en place d'actions communes, à travers des enseignements spécifiques ou des concerts partagés, la formation des enseignants ou encore des projets spécifiques comme le Labo Musik'n Djeuns (voir ci-dessous).



Labo Musik'n Djeuns, saison 5 !



Fontanil-Cornillon et le second samedi 6 juin à 18h au Patio, la date du troisième reste un mystère et fera l'objet d'une surprise qui sera dévoilée en cours d'année. Pour participer à cette aventure, les jeunes talents ont le temps de peaufiner leur technique puisqu'ils ont jusqu'au 27 mars prochain pour remettre leur dossier d'inscription à L'Unisson.

L'UNISSON EN CHIFFRES

25 professeurs enseignent une **vingtaine** d'instruments issus des grandes familles des cordes, bois, cuivres, polyphoniques et encore percussions ou voix. **450** élèves environ fréquentent le conservatoire qui en outre accueille également une **cinquantaine** d'autres enfants dans le cadre de l'Orchestre à l'école. **Trois** "musiciens intervenants" interviennent aussi dans toutes les écoles de la ville pendant les temps scolaires pour dispenser des enseignements musicaux à près de **1000** écoliers. Un budget annuel d'environ **820 000 €** est consacré au fonctionnement de l'équipement.

Pour son édition 2019/2020, le projet Labo Musik'n Djeuns propose des cours de musique assistée par ordinateur (MAO) à l'année et un stage court de musiques actuelles, tous deux destinés aux jeunes musiciens amateurs du bassin de vie desservi par le Tram E. Les inscriptions pour la découverte de la MAO, assurée par Nicolas Morant alias Nikitch, sont encore en cours, mais il faut faire vite. Il est encore temps de participer au stage "Labo 5 - musiques actuelles" qui se déroule du 11 au 13

avril 2020, de 9h30 à 17h. "Les stages et ateliers ont lieu dans les locaux du conservatoire L'Unisson et sont encadrés par une équipe de musiciens, enseignants diplômés issus des établissements du réseau", rappelle Solange Bonvalot, directrice du Conservatoire. Celle-ci précise d'ailleurs que durant cette formation intensive, les jeunes artistes se préparent à donner pas moins de trois concerts "en public et dans des conditions professionnelles". Si le premier est programmé vendredi 17 avril 2020 à 20h30 à l'Atrium du



seil municipal

Jeunesse

À la découverte de la nature

Depuis bientôt 25 ans, la Ville confie une mission d'éducation à l'environnement à l'association Jeunes et nature.



Délibération n°9
pour : 26
contre : 6

Ainsi, chaque année, quatre journées de classes nature sont proposées aux CP et CEI de la commune et deux aux élèves des grandes sections maternelles. En tout, environ 700 enfants sont concernés par ces sorties au centre des Scilles du Néron à Quaix-en-Chartreuse. Elles sont l'occasion de découvrir la flore, la faune ainsi que les paysages locaux. Des journées qui proposent même d'initier les jeunes palais au goût des aliments naturels, comme le pain à l'ancienne, dans le cadre d'un programme co-construit avec les instituteurs.

À côté de ces "expéditions", les animateurs de l'association interviennent à la demande des enseignants, dans les écoles de Saint-Égrève auprès des élèves de petite et moyenne sections maternelles ainsi que ceux de CE2, CM1 et CM2. Ils proposent une découverte de l'environnement par le biais d'actions de proximité.



Des écoliers saint-égrévois à la découverte des paysages de Chartreuse avec Jeunes et nature

Ces séances d'une demi-journée permettent aux enfants de découvrir leur environnement proche, que ce soit autour de l'école, du quartier ou dans la commune.... Elles peuvent aussi

être l'occasion de travailler sur les sources et l'utilisation des énergies renouvelables et non renouvelables ou encore d'aménager un coin de nature dans l'école.

38 000 € : C'est le budget annuel que consacre Saint-Égrève à son partenariat avec Jeunes et nature qui, dans le cadre scolaire, organise des actions de découverte de l'environnement pour les enfants.



Délibération n°10
pour : 26
contre : 6

Un partenariat citoyen



Les animateur du CLJ de la Police nationale accompagnent régulièrement les jeunes lors de sorties organisées par le Pôle jeunesse

Lors du dernier conseil municipal, la Ville a renouvelé la convention qui la lie au Centre de loisirs jeunes (CLJ) de la Police nationale. Établie pour la première fois en 2017, elle permet aux intervenants du CLJ et aux animateurs municipaux de collaborer afin de développer des projets et des actions de prévention en direction des jeunes saint-égrévois de 12 à 17 ans. Un partenariat avec le CLJ de la Police nationale que les acteurs jeunesse de la commune qualifient aujourd'hui "d'outil éducatif original et efficace". En effet, cette collaboration ancrée sur la citoyenneté permet aux animateurs des deux structures de poser un cadre basé sur le respect, la politesse, la tolérance tout en valorisant l'image de la police. En outre, profitant des activités ludiques organisées dans ce partenariat, les agents apportent aux jeunes un discours préventif (mais pas moralisateur !) notamment dans le domaine de la sécurité routière et de la vie en société.

Ainsi, lors de la saison passée, 14 actions ont été mises en place dans le cadre de ce partenariat. Parmi elles en plus d'une participation remarquée au BTR show, deux sorties éducatives, trois initiations à la plongée et huit sorties mixant moto-cross et prévention routière ont été proposées. Un partenariat qui a déjà rassemblé plus de 250 participants...

Le conseil en bref

► PETITE ENFANCE

Vœux : demande à la caisse nationale d'allocations familiales de procéder à une modification de la décision d'augmentation de la tarification des établissements d'accueil du jeune enfant (délib. n°1 : unanimité). Tarification des établissements d'accueil du jeune enfant (délib. n°2 : unanimité). Fonctionnement du lieu d'accueil enfant-parent "La Clairière", convention entre la Ville et le conseil départemental de l'Isère tarification des établissements d'accueil du jeune enfant (délib. n°3 : unanimité).

► JEUNESSE

Convention cadre avec l'association Jeunes et nature pour sensibiliser les enfants des groupes scolaires de Saint-Égrève (délib. n°9 : contre : 6 ; pour : 26). Convention avec l'association du centre de loisirs jeunesse de la police nationale et attribution d'une subvention (délib. n°10 : contre : 6 ; pour : 26). Scolaire : subventions transports et répartition de la subvention (délib. n°13 : abstention : 6 ; pour : 26).

► CULTURE

Conservatoire de musique : convention pour le développement de relations partenariales entre le conservatoire de musique de Saint-Égrève, l'école de musique du Fontanil-Cornillon et le FAL de Saint-Martin-le-Vinoux dans le cadre du schéma départemental pour l'enseignement artistique. Renouvellement de la charte réseau musique, autorisation de signature (délib. n°5 : unanimité). Réseau d'écoles de musique : fixation de forfaits stage LABO 5 et atelier MAO à L'Unisson dans le cadre d'un appel à projets

du conseil départemental de l'Isère 2019-2020 (délib. n°6 : unanimité).

► ENVIRONNEMENT

Eco-Terres, enregistrement du dossier de création d'une station de transit et d'une plateforme de recyclage de produits minéraux : avis défavorable de la commune (délib. n°7 : unanimité). Plan de mobilité de la ville de Saint-Égrève, définition du plan d'actions 2019-2022 et autorisation de signature de la convention M'Pro de niveau 3 avec le SMTC (délib. n°8 : unanimité).

► ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission en préfecture (délib. n°4 : unanimité).

► INTERCOMMUNALITÉ

Grenoble Alpes-Métropole : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte, de traitement et de valorisation des déchets urbains - année 2018 (délib. n°12 : unanimité). Grenoble Alpes-Métropole : mise en œuvre opérationnelle de la politique d'attribution métropolitaine en application avec la convention intercommunale d'attribution et du plan partenarial de gestion de la demande sur le territoire communal : intégration de nouvelles modalités de travail (délib. n°15 : unanimité). Sivom du Néron : avenant n°7 à la convention cadre (délib. n°14 : unanimité).

► LOGEMENT

Convention tripartite avec le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville et la société

dauphinoise pour l'habitat (SDH) concernant l'attribution des logements (délib. n°16 : contre : 6 ; pour : 26).

► FINANCES

Créances irrécouvrables pour un montant total de 8 615,05 euros (délib. n°17 : unanimité). Demande de remise gracieuse pour le comptable public, Chantal Dupuis, mis en débat par la chambre régionale des comptes et confirmé par la cour des comptes (délib. n°18 : abstention : 6 ; pour : 26). Mandat spécial pour la réunion annuelle des villes du réseau à Telsiai (Lituanie) du 4 au 7 octobre 2019 (délib. n°19 : abstention : 6 ; pour : 26). Mandat spécial pour le congrès des maires du 19 au 21 novembre (délib. n°20 : abstention : 6 ; pour : 26).

► RESSOURCES HUMAINES

Suppressions et créations de postes budget ville (délib. n°21 : unanimité). Convention de mise à disposition d'apprentis par Genipluri (délib. n°22 : unanimité). Convention de mise à disposition de personnel par Genipluri (délib. n°23 : unanimité). Convention d'adhésion au contrat groupe protection sociale complémentaire mis en place par le centre de gestion de l'Isère (CDG38) (délib. n°24 : unanimité).

► TRAVAUX

Déclaration préalable : halle Jean-Balestas, remplacement de clôture (délib. n°11 : unanimité).

CHANGEMENTS DE DÉLÉGATIONS

La délégation des finances, jusqu'alors confiée à Emmanuel Roux, est désormais déléguée à Benjamin Coiffard qui est désormais adjoint en charge des travaux, de la qualité de l'espace public et des interventions de proximité et en charge de la prospective financière. Emmanuel Roux reste pour sa part adjoint en charge des projets et aménagements urbains.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le supplément au journal municipal de juillet dernier. En effet, si, comme l'indique la rubrique "le conseil en bref", la délibération n°4 relative à l'extension des locaux de la police municipale a bien comptabilisé 7 abstentions pour 26 votes pour, une erreur de maquette sur l'article consacré à ce thème indique que le vote aurait emporté la majorité des suffrages. Or, il n'en est rien.

PRATIQUE

Retrouvez le détail des délibérations des conseils municipaux sur saint-egreve.fr

► Le prochain conseil municipal a lieu le mercredi 27 novembre 2019, à 19h à l'Hôtel de Ville.

Le conseil municipal se réunit une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations sont consultables sur saint-egreve.fr, rubrique "Mairie" ou sur demande à l'hôtel de ville.

Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► Expression politique :

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur saint-egreve.fr. Par ailleurs, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique sur saint-egreve.fr, rubrique "municipalité et citoyenneté/conseil municipal".



LES AQUARELLES DE RÉGIS COULOMB

Du 7 au 17 novembre, les salles d'exposition de l'hôtel de ville accueillent les toiles de Régis Coulomb. Peintre aquarelliste réaliste, l'artiste propose des portraits de gens simples, des corps féminins, mais aussi de l'architecture classique ou des monuments et paysages de montagne et d'eau. Cette exposition personnelle, consacrée au prix du public du 1^{er} salon régional de l'aquarelle de Saint-Égrève, est à découvrir le jeudi de 16h à 19h, vendredi de 14h à 17h15, samedi et dimanche de 14h à 17h30.

À noter : Régis Coulomb organise un stage d'aquarelle pour les adultes initiés les 12 et 13 novembre.

En savoir + : 04 76 62 93 40
ou facebook.com/regs.coulomb.7.

APPEL À AQUARELLISTES : une vingtaine d'artistes exposera pour le deuxième salon régional de l'aquarelle de Saint-Égrève (du 2 au 12 avril 2020). Pour faire partie de cette sélection, il est possible de candidater jusqu'au 15 novembre. En savoir + : aquarelle@mairie-st-egreve.fr

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX DES EAUX USÉES ET POTABLE

Pour permettre à la Métro d'intervenir sur les réseaux d'eaux potable et usées, la circulation est interdite jusqu'au 31 décembre dans la rue des Mails, la rue de Visancourt et la rue des Charmilles. Elle s'effectue par voie unique à sens alterné sur l'avenue médecin général Viallet. Des déviations sont mises en place avec une évolution au fil du chantier par la rue du Cotaire, la rue Charmant Som, la rue du Ratz et la rue de Chamechaude.

PORTES OUVERTES À L'APPART'

À la suite du changement de propriétaire, la salle de sport de Gavanière, aujourd'hui devenue L'Appart' Fitness organise une journée portes ouvertes le lundi 21 octobre de 9h à 19h30. L'occasion de découvrir gratuitement les nouveaux aménagements et équipements des lieux et de tester les cours collectifs.

FIANCEY/PRÉDIEU, LE MARCHÉ DÉPLACÉ

Depuis le 3 septembre, les marchés du mardi et du vendredi de Fiancey/Prédieu ont été légèrement déplacés au niveau de la place Salvador-Allende afin de permettre la réalisation des travaux de requalification du square Armand Nordon. Mené conjointement par la Ville et la Métropole à compter du 16 septembre, le chantier a pour objet de réaménager et d'embellir le square Armand-Nordon.

Ce projet sera suivi au printemps prochain par le réaménagement de la place Salvador-Allende.

TENNIS DE TABLE : stage pour tous (gratuit pour les féminines) du 21 au 25 octobre à la halle Jean-Balestas.
En savoir + : 06 17 78 75 34

HALLOWEEN : le pôle jeunesse organise une soirée "sang pour sang terrifiante". Après une séance ciné bien "flippanante" à La Vence Scène, Halloween se poursuit avec une soirée frissons pleine d'horribles surprises.
En savoir + : 04 76 56 59 80 ou pole-jeunesse@mairie-saint-egreve

UN VESTIAIRE TOUJOURS PLUS SOLIDAIRE !

Nouveauté de la rentrée : le vestiaire de la solidarité, ouvert chaque mercredi et jeudi matin de 9h30 à 11h par le Secours populaire à la Maison des solidarités et des familles, étend ses horaires d'ouverture. Désormais, les bénévoles ouvrent aussi les portes de leur vestiaire le mercredi de 14h à 17h. L'occasion pour les chineurs et les adeptes de mode "vintage" de dénicher de bonnes affaires.

En savoir + : saint.egreve@spf38.org.



MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ : en novembre, la ville participe au mois de l'accessibilité de l'agglomération grenobloise. Exposition, ciné-ma différence, questions de parents et ciné-échange sont au programme à retrouver sur saint-egreve.fr

QUIZ FAMILIAL

Lancé en janvier dernier au sein du collège Chartreuse, le projet "L'arme à l'œil" s'est poursuivi à Barnave. Encadrés par l'APASE et soutenus par le pôle jeunesse et l'association la petite poussée, les cinéastes en herbe ont réalisé deux vidéos à destination des jeunes de leur âge pour les sensibiliser à l'usage des réseaux sociaux et les amener à avoir une réflexion et un regard critique. Ces deux films ont été projetés en mai dernier à La Vence Scène et l'action se poursuit ce vendredi 8 novembre à 18h30 avec une grande soirée quiz familiales sur les écrans et le numérique.

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 19/10 au 25/10 : Pharmacie du Fontanil, 1 allée Charles Baudelaire, Le Fontanil, 04 76 75 51 48
Du 26/10 au 01/11 : Pharmacie de Prédieu, 48D route de Grenoble, 04 76 75 31 67
Du 02/11 au 08/11 : Pharmacie de Barnave, Domaine Barnave, 04 76 75 43 42

infos pratiques

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62
Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
Samu : 15
Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage gaz naturel : 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 500 027
Déchets : n° vert 0 800 500 027
Eaux pluviales et usées :
régie assainissement 04 76 59 58 17
Eau potable
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048
soir et week-end 04 76 98 24 27

Le supplément

Dépôt légal - octobre 2019 - 8 700 ex.
Directeur de publication : Véronique Jaubert
Rédaction : Service communication
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Égrève cedex
Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Impression : Imprimerie du Pont de Claix

l'agenda

Du 19 oct. au 10 novembre

SAMEDI 19 OCTOBRE

Tennis de table, l'équipe N1 de l'USSE reçoit Issy-les-Moulineaux à la halle J. Balestas. 17h.

Semaine du jeu, par l'association familiale à la MSF. De 10h à 12h et de 14h à 18h.

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Loto du comité des fêtes à l'espace Robert-Fiat. À partir de 13h.

Handball, l'équipe masculine N3 de l'USSE reçoit Saint-Genis à la halle J. Balestas. 15h.

22 ET 23 OCTOBRE

Semaine du jeu, par l'association familiale à la MSF. De 10h à 12h et de 14h à 18h.

JEUDI 24 OCTOBRE

Atelier créa-famille, apprendre à cuisiner ou bricoler à petits prix avec l'association familiale à la MSF. De 14h à 17h.

En savoir + : 04 76 56 05 40.

VENDREDI 25 OCTOBRE



Semaine du jeu, par l'association familiale. Soirée jeu à l'espace Europe à partir de 10 ans. De 18h à 21h30.

Du 21 au 25 OCTOBRE

Atelier Graine d'artiste, par L'atelier bleu orange (Labo) pour les 4-14 ans à la salle polyvalente de Fiancey. De 9h à 12h.

En savoir + : 06 86 32 15 82

ou latelierbleuorange@gmail.com

Matinées graphiques de l'Atelier de l'Islo. Réservations : atelierdelislo@gmail.com

MERCREDI 30 OCTOBRE

Sortie famille au moulin de Villancourt à Pont-de-Claix par l'association familiale. Exposition, atelier et bowling. Nombre de places limité. En savoir + : 04 76 56 05 40.

JEUDI 31 OCTOBRE

Halloween, cinéma et soirée frissons pour les jeunes du pôle jeunesse. En savoir + : 04 76 56 59 80

pole-jeunesse@mairie-saint-egreve.fr

SAMEDI 2 NOVEMBRE

Handball, l'équipe seniors féminines N2 de l'USSE reçoit Voiron à

la halle J. Balestas. 20h45.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

Loto de la section tennis de table de l'USSE. 14h30.

Basket, l'équipe féminine N3 de l'USSE reçoit Ail de Rousset au gymnase L. Terray. 15h30.

LUNDI 4 NOVEMBRE

Info énergie, permanence gratuite de l'Alec en mairie. De 14h à 17h. Sur rendez-vous uniquement : 04 76 14 00 10

ou infos@infoenergie38.org

Du 5 au 30 NOVEMBRE

Mois de l'accessibilité, exposition artistique des adhérents de l'association VELHP à la bibliothèque Barnave.

MARDI 5 NOVEMBRE

Ciné-débat autour du documentaire "Quinoa, prenez-en de la graine" à La Vence Scène avec Artisans du monde Grenoble, dans le cadre du festival "Alimenterre". 20h.

JEUDI 7 NOVEMBRE

Vernissage de l'exposition consacrée à Régis Coulomb dans les salons de l'hôtel de ville. 18h30.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

Quiz "écrans numériques" au Patio par le Pôle jeunesse pour les jeunes et leurs parents. 18h30.

Café culturel animé par l'association Culture&nous à La Vence Scène après le ciné rencontre consacré au film "Martin Eden". À partir de 20h.

SAMEDI 9 NOVEMBRE

Mois de l'accessibilité, ciné ma différence, séance de cinéma ouverte à tous et adaptée aux personnes en situation de handicap à La Vence Scène. 15h.

Tennis de table, l'équipe N1 de l'USSE reçoit Cugnaux Villeneuve à la halle J. Balestas. 17h.

Loto de la section natation de l'USSE à l'espace Robert-Fiat. 18h30.

9 ET 10 NOVEMBRE

Braderie du vestiaire de la solidarité par le Secours populaire à la MSF ouvert à tous. Samedi 9h-12h30 et 14h-17h et dimanche 9h-12h.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

Basket, l'équipe féminine N3 de l'USSE reçoit Meyzieu au gymnase intercommunal L. Terray. 15h30.

LA VENCE SCÈNE cinéma

► Atlantique (VOSTF)

Le 19 octobre à 18h15 ; le 20 oct. à 20h ; le 21 oct. à 20h.

► Chambre 212

Le 19 octobre à 20h30 ; le 20 oct. à 20h30 ; le 22 oct. à 18h.

► Shaun le mouton le film : la ferme contre attaque

Le 19 octobre à 15h et 17h30 ; le 20 oct. à 14h et 16h ; le 21 oct. à 10h30 et 15h ; le 22 oct. à 14h30 et 18h30 ; le 30 oct. à 10h⁽¹⁾ ; le 31 oct. à 15h ; le 1^{er} novembre à 14h30⁽³⁾ ; le 2 nov. à 15h ; le 3 nov. à 14h.

► J'irai où tu iras

Le 19 octobre à 16h ; le 21 oct. à 20h ; le 22 oct. à 16h30.

► Joker (interdit -12 ans)

Le 19 octobre à 20h ; le 20 oct. à 17h30 ; le 21 oct. à 17h ; le 22 oct. à 20h ; le 23 oct. à 10h⁽¹⁾ ; le 24 oct. à 20h ; le 25 oct. à 16h.

► La grande cavale

Le 19 octobre à 14h ; le 20 oct. à 15h ; le 21 oct. à 10h30 et 14h30 ; le 22 oct. à 14h.

► Au nom de la terre

Le 20 octobre à 18h ; le 21 oct. à 17h30 ; le 22 oct. à 16h et 20h30 ; le 25 octobre à 10h⁽¹⁾ ; le 27 oct. à 20h ; le 29 oct. à 14h.

► Toy Story 4 (tarif unique 4€)

Le 23 octobre à 10h⁽¹⁾, le 29 oct. à 10h⁽¹⁾.

► Maléfique : le pouvoir du mal

Le 23 octobre à 14h et 18h15 ; le 24 oct. à 17h30 ; le 25 oct. à 17h30 ; le 26 oct. à 20h30 ; le 27 oct. à 15h ; le 28 oct. à 14h ; le 29 oct. à 15h et 20h30.

► Hors normes

Le 23 octobre à 16h et 20h30 ; le 24 oct. à 18h et 20h30 ; le 25 oct. à 15h et 20h ; le 26 oct. à 17h30 et 20h30 ; le 27 oct. à 15h et 17h30 ; le 28 oct. à 17h30 ; le 29 oct. à 20h.

► Fahim

Le 23 octobre à 20h ; le 24 oct. à 15h⁽²⁾ ; le 25 oct. à 20h30 ; le 26 oct. à 16h ; le 27 oct. à 17h30 ; le 28 oct. à 10h⁽¹⁾ et 20h30 ; le 29 oct. à 18h15 ; le 30 oct. à 17h30 ; le 2 novembre à 20h30 ; le 4 nov. à 14h et 20h.

► La fameuse invasion des ours en Sicile

Le 23 octobre à 18h ; le 24 octobre à 15h⁽²⁾ ; le 25 oct. à 10h⁽¹⁾ ; le 26 oct. à 14h30 ; le 28 oct. à 18h ; le 29 oct. à 16h15.

► Angry Birds 2

Le 23 octobre à 14h⁽³⁾ ; le 24 oct. à 10h⁽¹⁾ ; le 25 oct. à 14h ; le 26 oct. à 14h et 18h15 ; le 28 oct. à 10h⁽¹⁾ et 15h ; le 29 oct. à 10h⁽¹⁾ et 17h30.

► Loups tendres et loufoques

Le 23 octobre à 16h30 ; le 24 oct. à 10h⁽³⁾ ; le 26 oct. à 16h15 ; le 28 oct. à 16h30.

► Tout est possible

Le 25 octobre à 18h30 ; le 27 oct. à 20h ; le 28 oct. à 20h.

► Un petit air de famille

Le 30 octobre à 15h30⁽³⁾ ; le 1^{er} novembre à 16h30.

► Donne-moi des ailes

Le 30 octobre à 18h ; le 31 oct. à 18h15 ; le 1^{er} novembre à 16h et 20h30 ; le 2 nov. à 17h30 ; le 3 nov. à 18h.

► Wedding Nightmare

(interdit -12 ans)
Le 31 octobre à 17h⁽⁴⁾.

► Ça : Chapitre 2 (interdit -12 ans)

Le 31 octobre à 20h⁽⁴⁾.

► Matthias & Maxime (VOSTF)

Le 30 octobre à 20h30 ; le 31 oct. à 20h30 ; le 1^{er} novembre à 17h30 ; le 2 nov. à 20h ; le 3 nov. à 20h.

► Abominable

Le 30 octobre à 10h⁽¹⁾ et 14h⁽³⁾ ; le 31 oct. à 14h⁽⁴⁾ ; le 1^{er} novembre à 14h ; le 2 nov. à 15h30 et 18h ; le 3 nov. à 14h30 et 16h ; le 5 nov. à 18h.

► La vérité si je mens ! Les débuts

Le 30 octobre à 20h ; le 31 oct. à 16h ; le 1^{er} novembre à 20h ; le 3 nov. à 17h30 ; le 5 nov. à 20h.

► Alice et le maire

Le 30 octobre à 16h ; le 4 novembre à 14h ; le 5 nov. à 17h30.

► Papicha (VOSTF)

Le 1^{er} novembre à 18h15 ; le 3 nov. à 20h30 ; le 4 nov. à 20h.

► Quinoa, prenez-en de la graine ! (Festival alimenterre)

Le 5 novembre à 20h (ciné débat).

(1) ciné p'tit dej (2) ciné goûter (3) animation (4) spécial Halloween